



A.P.C.B

Association des Propriétaires
de Cabines de plage
de Bernières sur mer

siège social Mairie de Bernières sur mer.

apcbernières@orange.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU 08 Août 2026

A 10h00, salle de la mer

COMPTE-RENDU DE REUNION

POINTS ABORDES :

1) INTERVENTION DE Mr le MAIRE

Mr le Maire a donné les précisions sur les points suivants :

> Prolifération des algues « Sargasses ». Ces algues ont été importées par l'homme, il y a une quarantaine d'années et sont un véritable fléau car elles tuent toute bio-diversité sous elles. Ce sont de centaines de tonnes par an. Les remettre à la mer, comme fait, après le 14 Juillet est une solution palliative qui résoud le problème olfactif et visuel mais pas plus.

> Plusieurs essais ont été faits, du fiasco total à une solution qui semble réaliste vers un traitement industriel. Un essai sera fait, cet été avec une trentaine de tonnes d'algues, lavées dans une machine

industrielle, avant un traitement à LAVAL. Le produit obtenu pourrait servir d'amendement biologique, de produits pour la cosmétique, voire de substituts du plastique. Un rendez-vous est prévu au ministère de l'industrie fin Août.

- > Projet d'un club pour enfants sur la plage
- > Véhicules à moteurs sur la plage. La convention prend fin le 31/12/2026. Etablissement d'une nouvelle charte avec les pêcheurs plaisanciers, mais problème de manque de parking.
- > Vélos sur la digue : Mr le maire reconnaît un vrai problème d'incivilités général. Le policier municipal a reçu l'ordre de verbaliser.
- > Classement des plages du débarquement au patrimoine mondial de l'Unesco. Difficile aujourd'hui de faire un point tant que les choses ne sont pas clarifiées. Préservations des monuments. Les cabines sont en première ligne. Une idée est lancée : peindre les cabines aux couleurs du Canada, ce qui ne peut se faire sans financement.
- > Maison des canadiens, côté Ouest : Avant tout projet culturel, il faut résoudre les problèmes de conformité électrique, d'accès aux personnes à mobilité réduite et gérer les problèmes structurels.

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 09 Août 2025.

Le compte rendu est disponible sur notre site internet : apcbernieressurmer.fr rubrique vie de l'association depuis le 23 Août
Texte accepté à l'unanimité.

3) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 09 Août 2025, et le 04 Juillet 2026.

Vous pouvez les lire sur le site internet, rubrique Vie de l'Association

L'Association a participé aux cérémonies patriotiques et commémoratives de la commune.

L'Association a été invitée par la Mairie, pour la présentation des nouveaux élus.

Nous avons participé à la réunion de préparation de la fête de Bernières du 10 au 14 Juillet.

Pour la 7ème année, la p'tite librairie de la plage a ouvert ses portes du 06 Juillet au 22 Août. Merci aux donateurs de livres, de jeux de plage, de CD et de DVD. Ils sont distribués gratuitement aux bernierais et aux touristes. Merci à la Mairie pour le prêt gratuit du local et pour avoir programmé, avant l'ouverture, au remplacement d'un frigo et à la remise en état des étagères.

Merci aux bénévoles : Marta, Denis, Sophie, Maud, Jean-François, Elisabeth, Bernadette, Eric, Thierry, Françoise, Jean-Pierre, Martine et Eric.

Revenons à la FETE DE BERNIERES :

> Le 11 Juillet, Jean-Pierre a animé l'atelier « moteurs pop-pop » : Une belle réussite, les enfants étaient ravis, les parents aussi.

> Les 12 et 13 Juillet : Merci aux nombreux bénévoles qui nous ont aidés à vendre des plateaux d'huitres, des hot-dogs, du café, de la bière et des frites.

> Le 14 Juillet, pour cause d'alerte canicule rouge, le pique-nique a été reporté au soir. Malgré le vent (force 7), bernièrais et touristes étaient présents, les bénévoles aussi...La dégustation d'huitres locales devient une institution...

> Nous avons tenu la permanence du 18 Juillet de 15h00 à 18h00, à la p'tite librairie. De nombreux adhérents nous ont rejoints.

> Nous préparons le pique-nique citoyen du 15 Août de 12h00 à 15h00. Venez nombreux. Vous pouvez nous aider ? Les bénévoles sont les bienvenus. Mêmes modalités que pour le 14 Juillet.

> Nous avons participé à la distribution de bracelets de plage pour les tout-petits, en partenariat avec la MAIF, la SNSM, la mairie, le cabinet médical, la pharmacie et le camping CAP FUN.

> Le 05 Avril 2026, nous avons participé à une réunion de projet d'arrêté pour délimiter la zone de baignade surveillée, le chenal bateaux à moteur et le chenal voiliers. La réunion s'est faite en présentiel et par téléphone. La zone de baignade a été respectée. Il ne devrait plus avoir des « chamailleries » entre les différents utilisateurs. Chacun a sa place.

> Les vélos sur la digue étant toujours un problème, la mairie doit améliorer la signalisation sachant qu'il est impossible d'appliquer la circulaire ministérielle de signalisation routière à la lettre.

> Le nettoyage de la digue a été fait mais côté Courseulles, la hauteur de sable entre cabines est élevée. Il faut enlever et pas étaler. Il faut aussi traiter la « haie » derrière les cabines. L'escalier au niveau des boulistes est inutilisable.

4) POINT SUR LES DEGRADATIONS DES CABINES:

L'APCB ne fonctionne que par persuasion. C'est à la Ville de faire respecter la réglementation. 32 problèmes plus ou moins graves ont été recensés, surtout du bardeau bitumineux arraché.

Quatre cabines vétustes ont été remplacées.

Lors de la tempête du 09 Janvier 2026, deux cabines ont été abimées sérieusement. N'oublions pas le sport « national » : les clés oubliées sur la porte.

Notons l'effet positif de l'extinction de l'éclairage la nuit. Aucun vandalisme grave n'a été constaté sur 2025/2026.

Nous notons également un graffiti et de nombreux dépôts sauvages.

Jean-Pierre veille sur les cabines et fait une ronde hebdomadaire en basse saison.

Un problème inquiétant est apparu : Nous avons trouvé 14 bouteilles « grand format » de protoxyde d'azote. L'élimination, pilotée par la mairie, est compliquée et coûteuse.

5) SITUATION FINANCIERE :

La situation financière est saine. Nous rappelons que la location de petit matériel coûte plus cher que l'achat.

Quitus donné au trésorier.

6) RECONDUCTION OU REMPLACEMENT DES ADMINISTRATEURS :

Le Président rappelle que les élus doivent être présents et actifs lors des festivités.

> Reconduction des membres élus en 2023 :

Martine GODON, reconduite

Eric GUICHARD, reconduit

Jean-Louis LEBAS, reconduit

Laurence SALVAGE, reconduite

Election de Vincent COUTURIER

7) REMERCIEMENTS :

L'APCB remercie tous ses bénévoles quelle que soit leur mission. Elle remercie également les agents municipaux pour leur aide logistique.

8) PROCHAINES REUNIONS :

La prochaine Assemblée Générale est prévue le 07 Août 2027. Les prochains Conseils d'Administration sont prévus le 08 Août 2026, après l'AG et le 03 Juillet 2027.

9) MOMENT DE CONVIVIALITE